

## **La crise financière touche la Caisse de pensions sans la mettre en péril**

**Du fait de la crise financière, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) affiche une performance négative qui se compare néanmoins favorablement à la moyenne des autres institutions de prévoyance suisses. Le degré de couverture est également impacté, sans appeler la prise de mesures d'assainissement immédiates. Toutefois, l'évolution de la situation reste sous étroite surveillance.**

### **Performance influencée par la crise financière en 2008**

A l'instar de la majorité des institutions de prévoyance suisses, la CPEV n'a pas été épargnée par l'effondrement des marchés financiers en 2008 ; elle conclut l'année sur une performance brute de -12,82 % (+ 3,45 % en 2007). Ce résultat se compare néanmoins favorablement au marché, dont les résultats des placements se situent entre -8,6% et -27,16 %, avec une moyenne à -15% (Etude ASIP publiée en mars 2009).

Il est important de préciser qu'on ne parle pas ici de pertes effectives, les actifs n'étant pas réalisés. En effet, la norme comptable exige de comptabiliser les placements à la valeur de marché, en faisant comme s'ils étaient vendus, ce qui explique la forte variation des performances entre 2008 et 2007.

### **Caractère conjoncturel du découvert**

La chute des marchés boursiers a complètement absorbé la réserve de fluctuation de valeurs conduisant à un degré de couverture de 62,53 %, inférieur au minimum légal de 65% en 2008.

Conformément à la base légale, il n'est toutefois pas nécessaire de prendre des mesures d'assainissement urgentes. En effet, les diverses analyses menées par le Conseil d'administration et l'expert ont conclu à la nature conjoncturelle de cette situation, car résultant directement de l'exceptionnelle crise financière mondiale intervenue en 2008. Cependant, le Conseil d'administration a d'ores et déjà entrepris des réflexions quant à la problématique du financement sur le long terme.

### **Liquidités suffisantes pour verser les prestations**

De plus, le niveau très élevé des liquidités disponibles démontre que la Caisse peut assumer pleinement ses engagements à l'égard de ses assurés et pensionnés, et envisager une politique de réinvestissement progressif en fonction des opportunités qui se dessinent déjà en 2009.

Privilégiant une vision à long terme, propre à la prévoyance, le Conseil d'administration reste donc serein ; il a décidé de maintenir sa politique de placement prudente et diversifiée, tout en suivant attentivement l'évolution du marché.

Un extrait du rapport de gestion 2008 détaillant ces résultats sera envoyé fin juillet à tous les assurés de la CPEV. Le [rapport](#) sous sa version complète est d'ores et déjà disponible sur le site internet de la Caisse, [www.cpev.ch](http://www.cpev.ch), que nous vous invitons à consulter régulièrement.